



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5170

Stade Marc Vivien Foé - Démolition de la friche et réaménagement du terrain secondaire - 7 rue Jules Verne Lyon 3e - Opération n° 03040542 -Lancement des études de l'opération et des travaux de démolition - Affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 00004 - Programme n° 2015-1

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5170 - STADE MARC VIVIEN FOE - DEMOLITION DE LA FRICHE ET REAMENAGEMENT DU TERRAIN SECONDAIRE - 7 RUE JULES VERNE LYON 3E - OPERATION N° 03040542 - LANCEMENT DES ETUDES DE L'OPERATION ET DES TRAVAUX DE DEMOLITION - AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 00004 - PROGRAMME N° 2015-1 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Stade Marc Vivien Foé – Extension, construction de nouveaux vestiaires ».

Par délibération n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n°00004.

Pour obtenir l'homologation du stade Marc Vivien Foé au niveau 5, il est nécessaire d'adapter les vestiaires et les deux terrains de football aux normes et règlements imposés par ce niveau.

En 2017 et 2018, une première tranche de travaux a consisté à adapter les vestiaires en créant une extension et en réhabilitant les vestiaires existants.

Suite au départ des frichards du bâtiment Lamartine, il vous est proposé de réaliser les études et la démolition du bâtiment afin d'adapter le deuxième terrain de football aux mêmes dimensions que le terrain principal (100 x 60m). De plus, l'éclairage des terrains sera mis aux normes.

Les frais d'études de cette opération et les travaux de démolition, estimés à 500 000 € TTC, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n°2015-1, programme n°00004.

Le montant global de l'opération est aujourd'hui estimé à 2 063 164 € TTC (valeur septembre 2016). Ce montant sera confirmé à l'issue des études d'avant-projet définitif (APD).

La maîtrise d'œuvre sera attribuée conformément à la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Les marchés de travaux, de coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôleurs techniques et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions de la réglementation en vigueur relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des études et des travaux de démolition de l'opération n° 03040542 « Stade Marc Vivien Foé – Démolition de la friche et réaménagement du terrain secondaire», est approuvé. Ces études et travaux de démolition seront financés par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 00004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00004, AP n° 2015-1, opération n° 03040542, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 412, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
 - 2019 : 100 000 €;
 - 2020 : 400 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY